

Toulouse, le 09 août 2022

Arrêté n° 20220809 – 131

**Portant mise en service de la conduite de transport de l'eau potable
sur la commune de Layrac sur Tarn depuis le réservoir de Grindes vers Rupeu**

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Règlement Intérieur du Service d'Eau Potable du 10 décembre 2018 ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne – RESEAU31 ;

Vu les compétences transférées par le SIE région de Villemur sur Tarn en matière d'eau potable ;

Vu le marché de travaux n°110P2021 notifié le 08/11/2021 à l'entreprise CEGETP ;

Considérant que le montant de l'opération n°253101083-3 « renouvellement de la conduite de transport d'eau potable depuis le réservoir de Grindes vers Rupeu sur la commune de LAYRAC SUR TARN s'établit à 75 212,00 €HT ;

Considérant que la maîtrise d'œuvre de cette opération a été assurée par le bureau d'études NALDEO ;

Considérant que les travaux ont été réceptionnés sans réserves le 04/08/2022.

Considérant que cette opération est constituée des travaux suivants :

- La fourniture et pose d'un réseau eau potable Ø 200 mm Fonte sur un linéaire de 280 ml ;

Arrête

Article 1 : La mise en service de la conduite de transport sur la commune de Layrac sur Tarn est fixée à compter de la date de l'arrêté ;

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché et notifié aux intéressés.

Sébastien VINCINI
Président du Syndicat Mixte
de l'Eau et de l'Assainissement
de Haute-Garonne



FICHE TECHNIQUE OUVRAGE

OP N° 253101083-3

DATE MISE EN SERVICE (date de réception sans réserves): 20 Mai 2022

Montant des travaux : 75 212,00 €HT

Adresse de localisation : Commune de LAYRAC sur Tarn

Destination ouvrage : Conduite de transport de l'eau potable depuis le réservoir de Grindes vers Rupeu

Type ouvrage :

- La fourniture et pose d'un réseau eau potable Ø 200 mm Fonte sur un linéaire de 280 ml ;